

VILLE D'ETTELBRUCK
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance publique du 15 juillet 2024

Date de l'annonce publique de la séance : 4 juillet 2024

Date de la convocation des conseillers : 4 juillet 2024

Présents dans la salle des séances :

MMes/MM. Steichen, bourgmestre

Schaaf, Nicolay, échevins

Feypel, Steffen, Birchen, Angelsberg, Rasqui, Ries, Koks, Duarte, conseillers

Thomas, secrétaire communal, Schlessler, secrétaire adjointe

Absent : M. Peiffer, conseiller

Absent et votant par procuration donnée à M. Feypel : M. Gutenkauf, conseiller

Point de l'ordre du jour : 2.2

Objet : Adoption du nouveau règlement sur les bâtisses, les voies publiques et les sites de la Ville d'Ettelbruck.

Le conseil communal,

Revu sa délibération du 20 septembre 2021 portant approbation définitive du plan d'aménagement général de la Ville d'Ettelbruck, décision approuvée par Madame la Ministre de l'Intérieur le 15 décembre 2021 sous référence 18848/16C, refonte PAG 16C/020/2020 ;

Considérant que le collège échevinal soumet une nouvelle version du règlement sur les bâtisses, les voies publiques et les sites au vote du conseil communal ;

Vu l'avis favorable émis en date 20 février 2024 par le Médecin chef de division de la Direction de la santé, référence document : insa-RC-2024-0012 ;

Vu la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

décide à l'unanimité :

d'adopter le nouveau règlement communal sur les bâtisses, les voies publiques et les sites de la Ville d'Ettelbruck et de le soumettre pour approbation au Ministère de l'Intérieur.

Ainsi fait, lieu et date qu'en tête.

Pour extrait conforme.

Ettelbruck, le 16 juillet 2024

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire,

Bob STEICHEN

Jean THOMAS

